

Comité régional sur les services pharmaceutiques de Montréal

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET D'EXCLUSION À L'ATIVAD

Critères d'admissibilité¹

- Stabilité clinique de la maladie infectieuse
- Nécessité d'un traitement intraveineux
- Accès à une voie veineuse sûre et stable selon jugement clinique de l'équipe traitante
- Absence de solution de rechange orale
- Moyen de communication accessible (téléphone surtout)
- Diagnostic et plan médical et/ou chirurgical définis et clairs
- Accepte les modalités de traitement
- Bonne compréhension et accord du patient (ou aidant naturel) quant aux modalités de traitement
- Présence d'un lavabo avec du savon ou gel alcoolisé dans le lieu d'administration des antibiotiques
- Façon d'assurer que le médicament soit conservé aux conditions optimales

Critères d'exclusion

- Intolérance ou allergie au médicament intraveineux en cours
- Incapacité physique compromettant le traitement (ex : capacité visuelle ou auditive problématique)
- Usage actif de drogue intraveineuse ou risque significatif de rechute d'usage de drogues intraveineuses
- Antécédents suicidaires récents

Situations particulières² qui demandent des approches individualisées

Patients qui sont à risque de manque de compliance au traitement ATIVAD ou à risque d'avoir un résultat clinique inefficace :

- Situation sociale précaire
- Barrière de langue
- Manque de volonté ou collaboration avec équipe de soins
- Usage abusif de toutes substances pouvant affecter leurs facultés
- Milieu de vie insalubre
- Troubles neurocognitifs
- Perte d'autonomie
- Psychopathologies instables
- Manque de domicile fixe
- Toutes autres situations jugées désavantageuses pour la continuité de l'ATIVAD

¹ Ces critères ne sont pas exhaustifs. Ceci est une adaptation du programme régional d'Antibiothérapie Intraveineuse à Domicile adopté par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (2009) : <http://www.santecom.qc.ca/bibliothequevirtuelle/hyperion/9782896160785.pdf>

² Chaque cas doit être évalué individuellement par l'équipe multidisciplinaire.